

LYON – TURIN

Le gouvernement retarde la réalisation de la partie française du projet **«Une catastrophe pour Rhône-Alpes»**

INCOHÉRENCE

• L'actuelle décision du gouvernement est incohérente avec la décision ministérielle du 17 février 2006 qui fixait comme objectif de réaliser une première tranche des accès français avant l'ouverture du tunnel de base, pour permettre une montée en puissance progressive du trafic, atteignant 20 millions de tonnes dès l'ouverture du tunnel principal. Ce qui équivaut à plus d'un million de camions.

ET CONTRADICTION

• Par ailleurs, cette décision contredit la volonté affichée du gouvernement de faire rapidement un premier report modal des marchandises de la route vers le rail.

Michel Bellaton, *Le Dauphiné Libéré* du 22 juillet 2007 page région

«C'est une catastrophe pour Rhône-Alpes. Personne ne comprend, ni à Bruxelles, ni en Région», Bernard Soulage, premier vice-président chargé des Transports à la Région, est encore sous le choc de la décision du gouvernement de ne pas s'engager sur la partie française du Lyon-Turin.

François Fillon vient en effet de confirmer la demande conjointe faite par l'Italie et la France portant sur 725 millions d'euros de subventions européennes pour la partie internationale du projet entre Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) et Turin (essentiellement le tunnel de base).

« Un coup très grave au projet »

Malheureusement, le Premier ministre a fait savoir parallèlement que la France «ne demandera pas de contribution sur la partie française entre Lyon et Saint-Jean-de-Maurienne» (elle devait le faire impérativement auprès de Bruxelles avant le 20 juillet, date limite). Une décision qui, bien sûr, l'aurait engagée à accompagner ces crédits européens de crédits français. Or, visiblement, Bercy n'est pas prêt à sauter le pas. Ce qui veut dire que si les travaux liés au tunnel de base pourront débuter avant 2013, ceux concernant les accès français - parmi lesquels un tunnel "marchandises" sous la Chartreuse - sont reportés aux calendes grecques.

Très concrètement encore, ce refus de l'État français signifie que le tunnel de base, à son ouverture, ne pourra pas être alimenté correctement et sera donc sous-utilisé. Qu'il n'y aura pas dans un avenir proche d'amélioration envisageable des liaisons voyageurs entre les principales agglomérations de Rhône-Alpes au sein d'un réseau SNCF sursaturé.

Par ailleurs, ainsi que l'a souligné Gerard Leras, président du groupe des Verts, cette décision «condamne Chambéry, Aix-les-Bains et le Lac du Bourget à subir la quasi-totalité des marchandises transitant par voie ferroviaire entre la France et l'Italie». Au conseil régional, où tous les groupes politiques (à l'exception du Front National) se sont fortement mobilisés sur ce dossier, le président Jean-Jack Queyranne indique que cette «décision incompréhensible porte un coup très grave au projet du Lyon-Turin auquel toutes les collectivités de Rhône-Alpes sont très attachées. Elle remet en cause tous les efforts qui ont été faits depuis de nombreuses années pour faire avancer ce projet».

Rencontrer au plus vite François Fillon

En mars dernier, l'État avait pourtant signé avec 12 collectivités concernées et Réseau Ferré de France un accord sur le financement de cette phase d'accès française au tunnel de base.

À cette occasion l'État s'était même clairement engagé à demander une subvention européenne à la commission européenne. Engagement essentiel - pour une somme "minime" de 200 millions d'euros sur 2007-2013 - pour qu'en parallèle aux travaux du tunnel de base, les travaux sur les accès puissent démarrer avant 2013.

Non seulement cet accord «est par terre», pour reprendre l'expression de Bernard Soulage (puisque l'engagement des collectivités était lié à celui du gouvernement) mais l'État renie sa signature.

Pour la Région, «les incohérences et le non-respect des engagements passés décrédibilisent même le récent accord franco-italien».

La Région précise néanmoins qu'elle reste mobilisée et «souhaite rencontrer au plus vite le Premier ministre».